

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DELIBERATION n° 2020.00182**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000162
Commission	<b>Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux</b>		
Direction en charge	Ressources Humaines		
Objet	Convention de mise à disposition à temps complet d'un agent municipal M. Ph. COUCHOUD auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

**Présents**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

**Secrétaire de séance**

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

Depuis plusieurs années, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire (CDG 42) a régulièrement investi dans des matériels et logiciels informatiques de plus en plus complexes. Ces supports technologiques sont devenus indispensables au développement de leur activité dans le domaine des ressources humaines.

Jusqu'alors, le CDG 42 a fait appel exclusivement à des prestataires externes aussi bien en ce qui concerne les matériels, logiciels ou les techniques d'infogérance.

Bien que les personnels se forment régulièrement et disposent des connaissances adaptées à leur métier, le CDG 42 constate que le manque d'informaticien en interne pénalise leur quotidien.

■ **Motivation et opportunité**

La taille ou la spécificité du CDG 42 ne permet pas de créer une équipe pluridisciplinaire en informatique, ce qui dissuade beaucoup de candidatures.

C'est pourquoi le CDG 42 a sollicité la Ville de Saint-Étienne afin qu'un ingénieur informaticien soit mis à disposition auprès de ses services. L'ingénieur est chargé d'accompagner le CDG 42 dans son développement durant une période transitoire au plus de trois ans. Celui-ci maintient son lien administratif avec la Ville et le coût de sa rémunération est pris en charge par cet établissement.

La Ville de Saint-Étienne a décidé d'accompagner le CDG 42 dans son projet par la mise à disposition à temps plein de M. Philippe COUCHOUD, ingénieur à la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique.

Cette mise à disposition, mise en œuvre conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°2008-580 du 18 juin 2008, est proposée à compter du 17 août 2020 pour une durée de trois ans, renouvelable. La convention de mise à disposition pourra être dénoncée annuellement à la date anniversaire.

## ■ Contenu

M. Philippe COUCHOUD est mis à disposition sur la base d'une convention individuelle précisant les modalités d'application de la mise à disposition entre les deux administrations et par laquelle le CDG 42 s'engage à rembourser à la Ville de Saint-Étienne le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent mis à disposition, sur la base d'un titre de recettes émis semestriellement par la Ville de Saint-Étienne.

Les détails des missions de cet agent, ainsi que ses conditions d'emplois, sont précisés dans le projet de convention de mise à disposition à titre individuelle annexé au présent rapport.

## ■ Maîtrise d'ouvrage

## ■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			73 300 € (coût annuel de l'agent)	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				73 300,00 € (Recette de mise à disposition)
<b>Total des coûts et montants perçus par la Ville</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>73 300,00 €</b>	<b>73 300,00 €</b>
<b>Charge nette Ville</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

## ■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la mise à disposition à titre onéreux de M. Philippe COUCHOUD conformément aux dispositions du décret n° 2008-580 du 18 juin 2008, auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire,
- approuver la convention de mise à disposition tripartite entre la Ville de Saint-Étienne, l'agent et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire,

- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					Budget 2020	012	6411 et suivants
Recettes					Budget 2020	70	70848

## ■ Décision

### Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

### Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait  
Le Maire

Gaël PERDRIAU